



29 mars 2021

CIRCULAIRE CTOI 2021-17

Madame/Monsieur,

CONCERNANT LA SOUMISSION DU QUESTIONNAIRE STANDARD SUR L'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE LA CTOI

Conformément à l'Article V, paragraphe 4.1 (ii) du Règlement Intérieur (2014) de la CTOI, j'invite les CPC à examiner les réponses au Questionnaire sur l'application de la CTOI, qui peut être téléchargé via les liens ci-dessous. Je souhaiterais également inviter les CPC à soumettre leurs commentaires et d'éventuelles questions sur ces réponses.

Afin de permettre au Président du Comité d'Application et au Secrétariat d'identifier et de présenter les problèmes de non-conformité, au moins 30 jours avant la prochaine réunion du Comité d'Application, je vous saurais gré de bien vouloir soumettre vos commentaires au plus tard le 08 avril 2021.

À ce jour, seulement 23 des 32 CPC ont soumis leur Questionnaire sur l'application complété. Celles-ci sont : l'Australie, le Bangladesh, la Chine, l'Union Européenne, la France (TO), l'Inde, l'Indonésie, la R.I. d'Iran, le Japon, Madagascar, la Malaisie, les Maldives, Maurice, la République de Corée, les Philippines, les Seychelles, le Sri Lanka, la Tanzanie, la Thaïlande, le Royaume Uni, le Yémen, le Libéria et le Sénégal.

Les Questionnaires d'application sont disponibles sur la page de la réunion du CdA18 du site web de la CTOI [[cliquer ici](#)] et en tant que recueil dans un fichier zip à des fins de commodité [[cliquer ici](#)]. Copies des lois, réglementations et instructions administratives en vigueur, ou résumés de celles-ci, relatives à la conservation et à la gestion des stocks couverts par l'Accord CTOI, qui ont été fournies par les CPC sont disponibles [[cliquer ici](#)].

Je souhaiterais encourager les CPC qui n'ont pas encore soumis leur Questionnaire sur l'application complété à le faire dès que possible, en vue d'aider le Comité d'Application dans sa tâche d'évaluation du niveau d'application des Résolutions de la CTOI, de chaque CPC.

Cordialement

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes:

- Aucune

Destinataires

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Erythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép Islamique d'), Japon, Kenya, Rép de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalia, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes:** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales.** **Président de la CTOI.** Copie à: Siège de la FAO, Représentants de la FAO dans les CPC.

Ce message a été transmis par courriel uniquement